

Poker menteur au Cercle Concorde

Le supergendarme et les voleurs

Il a connu le GIGN, l'Élysée, les salles de jeu et maintenant la prison. En approchant de trop près la pègre corso-marseillaise, l'ex-capitaine Paul Barril s'est brûlé les ailes

De notre envoyé spécial à Marseille

Il était tellement pressé de partir qu'il n'a même pas attendu son avocate venue le chercher à la sortie des Baumettes. Le 24 janvier, en tout début d'après-midi, l'ex-capitaine Paul Barril a préféré prendre le premier véhicule pénitentiaire disponible pour rejoindre le calme de son Isère natale et se rendre au chevet de son père gravement malade. A 62 ans, cette légende déchue de la gendarmerie, aujourd'hui reconvertie dans la sécurité privée des chefs d'Etat en Afrique et au Moyen-Orient, veut au plus vite oublier son cauchemar phocéen. Son malaise cardiaque en garde à vue, faute de s'être muni de ses médicaments. Son séjour glacial d'un mois derrière les barreaux d'une cellule à l'isolement dépourvue de chauffage. Un long mois d'hiver où l'homme d'action a essayé de tromper l'ennui en écrivant les trois premiers chapitres de sa contre-attaque sous forme d'un livre. Il a déjà trouvé le titre : «Guerre secrète au palais de justice de Marseille». Il aurait mieux fait de l'appeler : «l'ex-gendarme perdu chez les voleurs». Le cofondateur du GIGN, l'ancien pilier de la très controversée cellule antiterroriste élyséenne sous Mitterrand, se retrouve mis en examen pour «association de malfaiteurs en vue d'extorsion de fonds, assassinat et corruption». La justice lui reproche d'avoir joué un rôle trouble dans la guérilla qui oppose deux clans corses pour le contrôle du Cercle Concorde, une salle de poker de la rue Cadet, dans le 9^e arrondissement de Paris.

Barril tombe par hasard dans l'univers du jeu. En septembre dernier, son avocat de toujours, M^e Jacques Vergès, lui présente un banquier genevois de ses amis, un certain François Rouge. Le milliardaire s'ennuyait ferme dans l'austère cité de Calvin. Il s'est facilement laissé séduire par un investissement plus amusant que d'habitude : la relance du Concorde, un cercle de jeu fermé par décision du ministère de l'Intérieur depuis 1987. Il a mis 3 millions d'euros dans cette affaire qui réalise 600 000 euros de recettes par mois. Le marché lui a été proposé par un ami corse, très introduit dans le milieu de la nuit, Paul Lantiéri, un cousin du maire de Bonifacio. Officiellement, le Concorde est une association sans but lucratif. En réalité, c'est «une poule aux oeufs d'or» où l'on vient perdre sa chemise au poker. Surtout, elle se prête aisément à une double comptabilité destinée à détourner une partie des gains en cash. Il suffit de «tenir la caisse», comme on dit dans le jargon, d'être de mèche avec le caissier qui règle les gains aux joueurs. Un rôle qui incombe à l'associé de Rouge, Paul Lantiéri. Une énigme, ce Lantiéri. C'est un colosse de deux mètres. Mais aussi un homme maniéré qui se promène la plupart du temps avec son petit chien dans les bras. L'origine de sa fortune est un mystère. Le Corse gère aussi La Rotonde, la brasserie chic et branchée d'Aix-en-Provence. Il a du mal à justifier les 2,5 millions de francs suisses qu'il a investis dans l'établissement. Les meilleurs connaisseurs du milieu marseillais le soupçonnent de blanchir l'argent d'une légende du grand banditisme de l'après-guerre, «Nick» Venturi. A 88 ans, cet ancien roi de la contrebande de cigarettes et de l'extorsion de fonds est retiré depuis longtemps des affaires mais possède, dit-on, une cagnotte encore bien garnie.

Au Concorde, Lantiéri est donc censé «tenir la caisse», payer des gains imaginaires à des faux gagnants complices et dégager ainsi du black. Mais au printemps précédent il s'est fait éjecter de la place par «deux affreux», comme il les appelle. Flingues en pogne. Jean-François Fédéricci et Jacques Buttafoghi, deux figures montantes du grand banditisme corse, membres de «la bande de la plaine orientale», ont pris le contrôle du cercle et de ses juteux bénéficiaires. Pour le banquier Rouge, qui vit entre Nassau (Bahamas) et Genève (Suisse), ce sont des choses qui ne se font pas. Mais comment récupérer sa mise ? Saisir le tribunal de commerce ? C'est l'assurance d'une fermeture administrative et donc l'impossibilité de rentrer dans ses frais. Reste le coup de force. Ou au moins l'intimidation. Pour effrayer les «deux affreux», le banquier a trouvé la personne qu'il faut : le capitaine Barril, major de sa promotion à l'École de Gendarmerie, ceinture noire de karaté, ex-parachutiste et nageur de combat, tireur d'élite. Un homme, un vrai.

L'ex-gendarme ne se passionne pas vraiment pour l'univers glauque du jeu. En revanche, le richissime financier suisse l'intéresse pour son tissu de relations en Afrique. Rouge est en effet l'un des financiers de l'Angola. Quelque 100 millions de francs suisses du gouvernement de Dos Santos dorment dans sa filiale des Bahamas. Il tutoie les ministres angolais. Barril, toujours à la recherche de juteux contrats avec les régimes forts d'Afrique pour sa société de sécurité privée, voit en Rouge un agent commercial potentiellement efficace. Mais pas question d'envisager les opérations musclées au Concorde que réclame Rouge.

«*On ne peut pas faire ça*», lui dit-il, avant de le présenter quand même à l'une de ses connaissances, un certain Olivier Bazin, qu'il a croisé en Centrafrique. La quarantaine, entreprenant, sportif, ce conducteur de travaux à mi-temps, qui se fait appeler «colonel Mario», n'est pas un gros bras formé à la rude école du RAID. Juste un aventurier à la petite semaine qui traîne ses guêtres entre N'Djamena, Abidjan, Libreville et Bangui, à la recherche de «coups de fric», toujours un peu limite. «*Un homme exubérant et débordant d'imagination*», selon les déclarations de Paul Barril devant le juge d'instruction. «*J'ai cru qu'il était le bras droit de Barril*», expliquera plus tard au juge le banquier suisse. L'ex-gendarme laisse planer l'ambiguïté. «*Paul Barril n'a pas imaginé une seconde où il mettait les pieds*, assure son avocate, Me Sophie Jonquet. *Il pensait que le secteur du jeu était contrôlé par la police.*»

Comme Barril, le «colonel Mario» n'a en fait aucune intention de se mesurer aux truands du Concorde. Juste faire semblant pour se concilier les bonnes grâces du banquier suisse au carnet d'adresses si épais. Le «colonel Mario» lorgne lui aussi sur l'Angola, un pays où il tente d'y introduire une des stars du négoce pétrolier, le groupe russe Gunvor. L'ex-capitaine Barril est-il associé à son projet ? L'instruction n'a pas encore pu l'établir formellement. Seule certitude, les deux hommes passent beaucoup de temps ensemble au téléphone. Et le «colonel Mario» fait mine d'accepter le contrat de Rouge à la condition que celui-ci lui arrange une entrevue avec le ministre angolais du Pétrole. Le «colonel Mario» a flairé le pigeon. Il va le balader, comme le montrent les écoutes téléphoniques réalisées par les enquêteurs. «*On va faire monter la pression au Concorde*», promet-il au banquier Rouge, le 8 septembre, en laissant entendre qu'il agit de concert avec Barril. Un autre jour, il présente à son commanditaire un faux flic censé faire des descentes au cercle pour effrayer les voyous... Cela fait son petit effet sur le banquier naïf, qui l'emmène, comme promis, dans son avion privé jusqu'à Dubaï pour rencontrer les officiels angolais. Barril nie aujourd'hui avoir fait partie du voyage. L'ex-supergendarme du RAID a déjà pris ses distances avec le Cercle Concorde. Un journaliste de ses amis l'a prévenu que certains protagonistes au cercle, aont Lantiéri, étaient impliqués dans un règlement de comptes sanglant, la tuerie des Marronniers. Une vraie boucherie où trois truands, dont le redoutable Farid Berhama, dit le «Rôtisseur», un as des machines à sous, ont trouvé la mort l'année précédente. Mais il est déjà trop tard ! Les flics marseillais, alléchés par son pedigree d'amateur de coups tordus, des Mandais de Vincennes aux écoutes de l'Élysée, ont Barril dans le collimateur.

L'ex-supergendarme va pourtant échapper au premier coup de filet, le 27 novembre dernier. Les flics ont choisi de commencer par le «colonel Mario». Ils débarquent à 6 heures du matin chez lui à Meximieux, dans l'Ain, et l'emmènent à l'Évêché, le QG de la police marseillaise. Le «colonel Mario» se met vite à table. Et pour cause : la police a saisi un cahier où il a noté scrupuleusement tous ses échanges avec le banquier Rouge. En garde à vue, le «colonel Mario», demi-sel de l'escroquerie, n'en finit pas de parler. Il soutient par exemple que François Rouge lui a révélé l'existence d'un contrat de 50 000 euros confié à Marcel Ciappa, dit «Petit Marcel», un truand local, pour «*s'occuper*» des «*deux affreux*» du Cercle Concorde. «Petit Marcel» n'a pourtant pas pu remplir sa mission. Entre-temps, il a été abattu de trois décharges de chevrotine à Aubagne au cours d'un règlement de comptes sans lien avec les Corses du Concorde. Après cette «révélation», les policiers veulent à tout prix interroger le banquier suisse. Et donc d'abord l'attirer sur le territoire français. En garde à vue, le «colonel Mario» se retrouve avec le marché en main : s'il veut que sa compagne enceinte soit relâchée, il doit piéger Rouge. «*Bu chantage pur et simple*», s'insurge son avocate, M^e Madeleine Vincenti. L'homme s'exécute et, devant les enquêteurs, donne rendez-vous par téléphone à François Rouge. Le soir même, le banquier quitte Genève et se fait arrêter en France. L'habitué des plus grands palaces de la planète prend aujourd'hui son mal en patience sous Lexomil dans sa cellule des Baumettes. L'ex-capitaine Barril a eu plus de chance. Il vient d'être relâché sous caution après un mois de préventive. Une petite victoire en soi. Doublée d'une autre satisfaction : les enquêteurs marseillais n'ont pas réussi à saisir son ordinateur portable personnel. Celui dans lequel sont consignés quelques-uns des secrets de la «Françafrique», son terrain de jeu habituel. Au moins, l'affaire du Cercle Concorde, la guerre des jeux, ne risque pas de dégénérer en un scandale diplomatique.

Olivier Toscer

Le Nouvel Observateur